

Découverte macabre à Ndendé

Un fœtus d'environ sept mois retrouvé flottant sur la Dola

SCOM
Libreville/Gabon

L'HORREUR était à son comble, vendredi 30 mars dernier, à Ndendé, chef-lieu du département de la Dola. En effet, dans ce coin paisible de la Ngounié, les riverains ont été surpris par une scène inhabituelle: un fœtus charrié par le cours d'eau qui baigne la cité. Les éléments de la brigade de gendarmerie, immédiatement informés de la situation, sont arrivés sur les lieux pour le constat d'usage. Aussi, une en-

quête a-t-elle été ouverte sur instruction du procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila. Selon des témoignages concordants, ce jour-là, il est approximativement 10 heures. Les habitants de la commune de Ndendé vaquent, comme d'habitude, à leurs occupations. Quelques élèves profitent de l'accalmie ambiante pour se baigner dans la Dola. Au même moment, une dame de passage sur la route bordant la rivière pousse des hurlements qui ameutent tout le voisinage. Elle vient d'apercevoir dans l'affluent de la Ngounié, ce qui s'appa-



Photo : F. M. MOMBO

Le cours d'eau dans lequel le fœtus sans vie a été repêché.

rente à un organisme humain. Les cris de la passante parviennent aux baigneurs,

qui s'élancent instantanément à la nage à la poursuite de ce qu'ils croient être un nourrisson. C'est à la hauteur du pont sur la Dola que les jeunes nageurs parviennent à récupérer le petit être humain en position dorsale sur l'eau. Sauf que celui-ci est sans vie. **INVESTIGATION** Dans les minutes qui suivent, les gendarmes de la brigade territoriale de Ndendé arrivent sur le lieu de la découverte macabre. « Une fois sur les lieux, les premières constatations des pandores ont fait état de ce que l'âge du fœtus pouvait avoisiner les sept mois. Mais également que l'orga-

nisme humain en fin de formation était de sexe masculin », indique une source proche du bureau des enquêtes. « Les éléments de la brigade locale ont aussitôt ouvert une investigation, après en avoir informé le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila », a fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ). C'est dire que les limiers entendent scruter le moindre indice susceptible de les mettre sur la piste de la parturiente et criminelle présumée. Mais aussi de son ou ses complices éventuels. Affaire à suivre.

Le monde de la communication en deuil

Le correspondant de TV+ à Mouila retrouvé mort à son domicile

FN
Mouila/Gabon

LE correspondant régional de TV+ dans la province de la Ngounié, Roger Boutamba, plus connu sous le pseudonyme de Boby, vient de quitter le monde des vivants, à l'âge de 47 ans. Son corps sans vie a été retrouvé en état de putréfaction, le vendredi 23 mars

dernier, à son domicile, situé au quartier Ngoyina, dans le premier arrondissement de la commune de Mouila. Ce sont les locataires du défunt, habitant à proximité de son logement, qui ont fait la macabre découverte. Dans un premier temps, l'attention de ces derniers a été attirée par une odeur inhabituelle, au milieu des mouches, provenant de la chambre de notre confrère. Aussi, ont-



Photo : Felicien Ndongo

Roger Boutamba s'en est allé !

ils cassé la porte d'accès, avant de faire l'horrible découverte. Les indices recueillis sur place n'ont pas, jusqu'à présent, pu permettre aux enquêteurs de déterminer les circonstances exactes du décès de Boby. Et pour cause ! Le correspondant régional de TV+ dans la province de la Ngounié vivait seul dans sa maison. Était-il malade ? A-t-il été empoisonné ou assassiné ? Autant de questions, parmi

tant d'autres, auxquelles l'enquête ouverte permettra certainement de trouver des réponses. Roger Boutamba était connu pour être un homme affable, rigoureux dans son travail et un collaborateur apprécié par sa hiérarchie. Sauf changement de dernière minute, Boby sera conduit à sa dernière demeure ce samedi 7 avril 2018.

Vol à l'étalage à Port-Gentil

Pris en flagrant délit de vol d'habits dans un prêt-à-porter

CNE
Port-Gentil/Gabon

KEVIN Nzouba et Thierry Allogo, deux Gabonais âgés de 45 ans chacun et sans emploi, ont été pris en flagrant délit de vol d'habits dans un magasin de prêt-à-porter de Port-Gentil. C'était samedi 31 mars dernier. En fait, leur malheur est venu du conducteur du taxi qu'ils ont préalablement loué pour commettre leur forfait. Car ce dernier, réalisant qu'il a affaire à des clients indéli-cats, alertera la police judiciaire. Selon les premiers éléments de l'enquête, Kevin Nzouba et Thierry Allogo sont deux amis de longue date, arrivés la veille de

leur interpellation dans la capitale économique. Sitôt installés dans un hôtel, ils décident de mettre au point un plan machiavélique visant à s'offrir des habits de luxe sans bourse délier. Ainsi, le samedi 31 mars, jour de l'opération, le tandem, en sillonnant le marché Balise, constate avec amertume que la quasi-totalité des magasins de prêt-à-porter a des baies vitrées, donc difficiles à cambrioler. Persévérants, les deux amis se rendent ensuite au centre-ville, précisément au centre commercial Esongherigo, à bord d'un taxi qu'ils ont pris soin de réquisitionner auparavant. Après avoir fait le tour du site, ils jettent leur dévolu sur un magasin de vente de vêtements de marques ou-



Photo : CNE/L'Union

Allogho (G) et Kevin méditent actuellement sur leur sort à la PJ.

vert. Lorsqu'ils y pénètrent, la vendeuse est occupée à faire des comptes avec un client, qui vient de faire son shopping. Aussitôt, Thierry s'invite dans la conversation entre la vendeuse et son client. En fait, ce n'est pour lui qu'une habile manœuvre de diversion pour couvrir son complice présumé et

lui permettre d'opérer. Pendant que les trois personnes sont donc occupées à discuter, Kevin, lui, se sert abondamment en articles qu'il dissimule dans ses vêtements, puis sort du magasin et s'en va les déposer dans le taxi réquisitionné pour la circonstance. Il repart ensuite dans le magasin où Thierry est toujours

en train de distraire la vendeuse. Mais il ne se doute pas que son attitude étrange a éveillé des soupçons chez le chauffeur de taxi. Celui-ci, ayant compris ce qui se trame, décide d'agir. Il démarre et se dirige à la PJ, implantée non loin du centre commercial, puis informe les agents présents au poste du coup auquel il est associé malgré lui. **NEUTRALISÉS PAR LA POLICE** Par la suite, Kevin et Thierry constatent, en sortant du magasin avec un nouveau stock de marchandises, que le taxi pris en location n'est plus là. En effet, quelques instants plus tard, le véhicule réapparaît et gare devant eux. Sans se douter de quoi que ce soit, les deux acolytes montent à bord. Et, le

temps de prendre place, ils se font appréhender par les policiers qui attendaient dans un coin le bon moment pour intervenir. Conduits au poste, les deux suspects ont été soumis à un interrogatoire, au cours duquel ils sont passés aux aveux. En interrogeant la base de données informatisée de la police, les enquêteurs ont constaté que Kevin Nzouba et Thierry Allogo figurent déjà dans leur fichier, ayant été interpellés, des années plus tôt, pour les mêmes mobiles à Libreville. Les deux complices présumés méditent actuellement sur leur sort dans les geôles de la police judiciaire, en attendant d'être déferés devant le parquet de Port-Gentil.

Panique à bord d'un bus de Transporteur Voyages

Plus de peur que de mal

RAD
Oyem/Gabon

UN vent de panique s'est emparé des passagers d'un bus de transport terrestre

de l'agence Transporteur Voyages, mercredi vers 8h30, à Oyem, quand la roue avant droite de ce mastodonte de 70 places a pris feu. Le car, qui se rendait à Libreville, venait à peine de quitter le Septen-

trion. Les passagers, apeurés, ont cassé une vitre du véhicule, avant de se jeter par dessus à plus de deux mètres de hauteur. Un septuagénaire a particulièrement réussi cet exploit, s'en tirant avec

une blessure à la main. L'un des membres de l'équipage, dans un bon réflexe, est parvenu à éteindre les flammes à l'aide d'un extincteur se trouvant à bord. Finalement, il y a plus de peur que de mal.



Photo : Julie Nguimbi

Ce fut le sauve-qui-peut après que la roue avant droite de ce bus a pris feu.